



Séparation de corps que signifie cette séparation

Par **Valérie**, le **05/01/2011** à **08:46**

Bonjour,

La femme de mon ami (marié) veut faire une "séparation de corps", que signifie exactement cette séparation ?

D'avance merci

V. BECART

Par **amajuris**, le **05/01/2011** à **10:02**

bjr,

une séparation de corps est une procédure judiciaire presque identique à celle d'un divorce (avocat obligatoire). les époux restent mariés (avec ses obligations, devoir de fidélité et obligation de secours, droits successoraux du conjoint survivant)) mais cessent d'avoir une vie commune et entraînant une séparation de biens.

à cout identique un divorce est préférable.

cdt

Par **mimi493**, le **05/01/2011** à **11:31**

Donc en résumant : ce sont tous les emmerdements d'un divorce en conservant tous les emmerdements d'un mariage.

C'est une vieille procédure, d'un autre temps, le temps où être divorcé vous mettait au banc de la société, où il était possible de refuser le divorce à celui en faute. Désormais, toute personne, quelle que soit la situation peut obtenir le divorce après 2 ans de séparation de fait.